

DEMANDE DE LABELLISATION D'UNE MANIFESTATION SCIENTIFIQUE PAR LA SOCIÉTÉ DE BIOMÉCANIQUE

Dans le cadre de sa politique de rayonnement, la Société de Biomécanique propose trois labels à ses membres actifs pour les manifestations scientifiques qu'ils sont amenés à organiser. Ces trois labels, détaillés ci-après, sont dénommés :

- Atelier de la Société de Biomécanique
- Journée Thématique de la Société de Biomécanique
- Manifestation Parrainée par la Société de Biomécanique

L'objectif de cette politique de rayonnement est de construire et de renforcer les liens entre la Société de Biomécanique et des groupes de recherche en biomécanique ou aux interfaces ainsi qu'avec des sociétés savantes nationales et internationales.

Labels proposés par la Société de Biomécanique

Atelier de la Société de Biomécanique

Les Ateliers de la Société de Biomécanique sont organisés à l'initiative d'un membre actif de la Société de Biomécanique. Ils ont pour objectifs de transférer des savoirs et savoir-faire tels que des méthodes de recherche, l'utilisation de logiciels libres (par ex. BTK, CGM2, OpenSim, Python, R, etc.). Les ateliers mettant en œuvre des équipements spécifiques ou des logiciels payants n'entrent pas dans le cadre de cette labellisation mais dans celui de la politique de partenariat mise en place par la Société de Biomécanique.

Les ateliers sont organisés sous un format court, généralement sur une journée. Ils comprennent des mises en situation concrètes au cours desquelles les personnes participant aux ateliers sont pro-actives. Les interactions entre les intervenant·es et les participant·es sont favorisés tout au long de l'atelier.

La dénomination de la manifestation comprendra « *Atelier de la Société de Biomécanique* » suivi du titre thématique.

Journée Thématique de la Société de Biomécanique

Les Journées Thématiques de la Société de Biomécanique sont organisées à l'initiative d'un membre actif de la Société de Biomécanique. Il s'agit d'un format de conférence court (1 à 2 journées), ne comprenant pas de sessions parallèles, centré sur une thématique scientifique très pointue. L'état de l'art, les verrous scientifiques ainsi que les perspectives sont discutés lors de conférences plénières

dont certaines sont délivrées par des personnalités émergentes ou reconnues du domaine. L'objectif de participation est de 50 à 100 personnes afin de favoriser les échanges et discussions entre les participants.

Outre la labellisation, la Société de Biomécanique peut également être impliquée plus en avant en apportant son expertise dans l'organisation de sessions spécifiques (par ex. binôme clinicien·ne/biomécanicien·ne centré sur une problématique) ou de sessions appliquées comprenant des démonstrations.

La dénomination de la manifestation comprendra « *Journée thématique de la Société de Biomécanique* » suivi du titre thématique.

Manifestation parrainée par la Société de Biomécanique

Ce label concerne les manifestations scientifiques organisées dans un pays francophone à l'initiative d'autres Sociétés scientifiques. Le comité d'organisation comprend au moins un membre actif de la Société de Biomécanique.

Outre la labellisation, la Société de Biomécanique peut également être impliquée plus en avant en apportant son expertise dans l'organisation de sessions spécifiques (par ex. binôme clinicien·ne/biomécanicien·ne centré sur une problématique) ou de sessions appliquées comprenant des démonstrations.

L'inscription « *Cette conférence est organisée sous l'égide de la Société de Biomécanique / This conference is organised in conjunction with the Société de Biomécanique* » sera observée sur les différents média publiés dans le cadre cette manifestation.

Modalités de demande de labellisation

Les candidatures à l'organisation d'un atelier et d'une journée thématique ainsi que les demandes de labellisation d'une manifestation scientifique sont à adresser par courriel à la Présidente ou au Président de la Société de Biomécanique <president_SB@biomecanique.org> au plus tard six mois avant la date de la manifestation.

Cette candidature comprendra le document ci-après dûment complété ainsi que les documents annexes demandés le cas échéant tels que la plaquette des programmes scientifique et social proposés, la composition des différents comités, le logo de la manifestation, ...

Sur la base d'une évaluation de la demande réalisée par des scientifiques experts du domaine mandatés par le·a Président·e de la Société de Biomécanique (cf. document ci-après à destination des expert·es), le Conseil d'administration en réunion plénière se prononcera sur la labellisation de la manifestation. Le·a Président·e de la Société de Biomécanique communique par courriel la décision du Conseil d'administration au Comité d'organisation de la manifestation.

Conditions de recevabilité de la demande

- 1.** La personne en charge de l'organisation est membre de la Société de Biomécanique.
- 2.** Pas d'autres manifestations proches dans le temps sur un thème similaire dans le pays organisateur.
- 3.** Public visé essentiellement :
 - a)** Les laboratoires universitaires et les organismes de recherche (pour les manifestations à caractère scientifique dans le domaine de la biomécanique et de la santé).
 - b)** Les entreprises de l'industrie en lien avec la biomécanique (pour les manifestations à caractère technologique, biotechnologique, santé).
- 4.** L'objectif est de promouvoir l'une des 10 thématiques portées par la Société de Biomécanique :
 - a)** Biomatériaux et ingénierie tissulaire
 - b)** Biomécanique cardiovasculaire et respiratoire
 - c)** Biomécanique cellulaire, tissulaire et mécanobiologie
 - d)** Biomécanique des chocs
 - e)** Biomécanique ostéoarticulaire
 - f)** Biomécanique du mouvement et musculosquelettique
 - g)** Biomécanique du sport
 - h)** Ergonomie, handicap et réhabilitation
 - i)** Robotique humanoïde et GMCAO
 - j)** Biomécanique de la posture et de l'équilibre
- 5.** Une attention particulière sera portée :
 - a)** Aux manifestations à l'interface de plusieurs disciplines en connexion avec la biomécanique (biologie, mécanique, physique, physiologie, neurophysiologie, médecine, ingénierie, robotique, imagerie, ...).
 - b)** Aux manifestations centrées sur un sujet émergent.
 - c)** Aux manifestations à fort impact sociétal.
 - d)** Aux actions incitatives mises en place pour les étudiant·es, enseignant·es-chercheur·es et chercheur·es en début de carrière.
 - e)** Aux manifestations qui impliquent les partenaires industriels de la Société de Biomécanique.

Engagements des personnes en charge de l'organisation

Pour toutes manifestations labellisées par la Société de Biomécanique, les personnes en charge de l'organisation s'engagent à strictement respecter les points suivants :

- 1.** Les personnes en charge de l'organisation sont responsables de la bonne tenue administrative, scientifique et financière de la manifestation labellisée par la Société de Biomécanique.
- 2.** Le logo de la Société de Biomécanique doit être clairement affiché sur les différents médias tels que plaquette, documents, site internet, réseaux sociaux, etc. édités en relation avec l'organisation de la manifestation.
- 3.** Pour les ateliers et les journées thématiques, la dénomination de la manifestation comprendra respectivement « *Atelier de la Société de Biomécanique* » ou « *Journée thématique de la Société de Biomécanique* », suivi du titre thématique de la manifestation.
- 4.** Pour les manifestations parrainées, l'inscription « *Cette conférence est organisée sous l'égide de la Société de Biomécanique/This conference is organised in conjunction with the Société de Biomécanique* » sera observée sur les différents médias édités en relation avec la manifestation.
- 5.** Pour les manifestations labellisées comprenant une participation financière de la Société de Biomécanique, le Comité scientifique comprendra les membres du Conseil d'administration de la Société de Biomécanique dont l'activité de recherche couvre la thématique de la manifestation.
- 6.** Un court texte présentant la manifestation sera joint à la demande de labellisation (versions française et anglaise) et le cas échéant le logo ou un visuel, afin d'être placé sur le site internet de la Société de Biomécanique.
- 7.** Un court texte bilan (versions française et anglaise) ainsi que des photos libres de droits illustrant le déroulement de cette manifestation seront envoyés à la Présidente ou au Président de la Société de Biomécanique dans les 20 jours suivants la manifestation. Ces documents seront placés sur le site internet de la Société de Biomécanique.

Document dûment complété à adresser par courriel à la Présidente ou au Président de la Société de Biomécanique <president_SB@biomecanique.org> au plus tard 6 mois avant la date de la manifestation.

DEMANDE DE LABELLISATION D'UNE MANIFESTATION SCIENTIFIQUE PAR LA SOCIÉTÉ DE BIOMÉCANIQUE

Nature de la demande de labélisation

- Atelier
- Journée thématique
- Manifestation parrainée

Préciser la société scientifique organisatrice : _____

- Autres, à préciser : _____

Informations concernant la manifestation

Intitulé de la manifestation : _____

Lieux : _____

Date : __ / __ / ____

Site internet : _____

Réseaux sociaux : _____

Manifestation à l'interface de plusieurs disciplines en connexion avec la biomécanique :

- Oui, préciser lesquelles : _____
- Non

Manifestation centrée sur un sujet émergent

- Oui, préciser lequel : _____
- Non

Manifestation qui implique un/des partenaire(s) industriel(s) de la Société de Biomécanique :

- Oui, préciser lesquels : _____
- Non

Existe-t-il une manifestation similaire dans le pays dans lequel se tient cette manifestation, organisée dans les 6 mois avant ou après celle proposée ?

- Oui, préciser laquelle : _____
- Non

Éléments spécifiques à la manifestation

- Oui, préciser lesquels : _____
- Non

Personne en charge de l'organisation

Nom et prénom : _____

Membre actif de de la Société de Biomécanique : Oui Non

Fonction au sein de l'organisation : _____

Institution porteuse du projet : _____

Courriel : _____

Réseaux sociaux professionnels : _____

Coordonnées du membre de la Société de Biomécanique (si différentes de la personne en charge de l'organisation)

Nom et prénom : _____

Fonction au sein de l'organisation : _____

Institution porteuse du projet : _____

Courriel : _____

Réseaux sociaux professionnels : _____

Thématiques SB couvertes par la manifestation

- Biomatériaux et ingénierie tissulaire
- Biomécanique cardiovasculaire et respiratoire
- Biomécanique cellulaire, tissulaire et mécanobiologie
- Biomécanique des chocs
- Biomécanique ostéoarticulaire
- Biomécanique du mouvement et musculosquelettique
- Biomécanique du sport
- Ergonomie, handicap et réhabilitation
- Robotique humanoïde et GMCAO
- Biomécanique de la posture et de l'équilibre
- Autres, à préciser : _____

Actions incitatives

- Étudiant·es, à préciser : _____
- Jeunes chercheur·es, à préciser : _____
- Autre, à préciser : _____

Public visé

- Académique
- Industriel
- Autre, à préciser : _____

Engagements demandés à la Société de Biomécanique

Label de la SB

Financier. Dans ce cas, précisez :

- Nombre de participant·es attendu·es : _____
- Proportion de participant·es étranger·es : _____ %
- Montant de l'aide demandée à la SB : _____ €
- Budget prévisionnel
 - Tarifs des inscriptions :
 - Seniors : _____ €
 - Étudiants : _____ €
 - Recettes : _____ €
 - Inscriptions : _____ €
 - Subvention(s) : _____ €
 - Dépenses : _____ €
 - Conférencier·es invité·es : _____ €
 - Repas : _____ €
 - Pauses café : _____ €
 - Communication : _____ €
 - Édition des actes : _____ €
 - Locaux : _____ €
 - Programme social : _____ €
 - Solde : _____ €

Type de promotion

- Site web de la SB (obligatoire)
- Réseaux sociaux de la SB (conseillé)
- Newsletter de la SB (conseillé)
- Courriels ciblés ou généraux aux membres de la SB
- Autres, à préciser : _____

Autres, à préciser : _____

Engagements stricts des personnes en charge de l'organisation

- 1. Assumer la bonne tenue administrative, scientifique et financière de la manifestation.**
- 2. Afficher clairement le logo de la Société de Biomécanique sur les différents médias en relation avec l'organisation de la manifestation.**
- 3. Suivant le label, respecter la dénomination ou l'inscription.**
- 4. Si participation financière de la Société de Biomécanique, inclure les membres du Conseil d'administration au Comité Scientifique.
Préciser les noms de ces membres : _____**
- 5. Fournir un court texte de présentation de la manifestation (versions française et anglaise) et le cas échéant le logo et/ou un visuel destiné au site internet de la Société de Biomécanique.**
- 6. Fournir dans les 20 jours après la manifestation un court texte bilan (versions française et anglaise) ainsi que des photos libres de droits illustrant le déroulement de cette manifestation destinés au site internet de la Société de Biomécanique.**

Pièces jointes à la demande de labellisation

- Plaquette du programme**
- Composition des différents comités**
- Logo de la manifestation**
- Visuel de la manifestation**
- Version française du court texte de présentation de la manifestation**
- Version anglaise du court texte de présentation de la manifestation**
- Autres, à préciser : _____**

Fait à _____, le __/__/____

Signature de la personne en charge de l'organisation :

PARTIE RÉSERVÉE À L'EXPERT·E MANDATÉ PAR LE·A PRÉSIDENT·E DE LA SOCIÉTÉ DE BIOMÉCANIQUE POUR L'ÉVALUATION D'UNE DEMANDE DE LABELLISATION

1. Date de l'évaluation : __/__/____

2. Manifestation à caractère

- Scientifique
- Technologique
- Intéressant l'industrie

3. Institutions visées

- Laboratoires universitaires
- Organismes de recherche
- Services hospitaliers
- Industries

4. Objectifs

- Manifestation scientifique sur un thème spécifique pour présenter un état de l'art et discuter des nouvelles perspectives
- Promotion de produits/services

5. Remarques :

6. Avis de l'expert·e : Positif Négatif